

leader de la Chambre pour huiler les rouages de la machine et permettre qu'elle fonctionne de façon plus effective dès aujourd'hui.

Les comités doivent organiser et préparer leurs propres travaux de façon à ce que leurs membres soient en mesure de remplir leurs devoirs à la Chambre et aux comités. Cela doit être fait. Un nombre croissant de documents d'étude, préparés avec l'aide des experts et des spécialistes, doit sortir des comités et des caucus de parti afin d'alimenter de plus en plus largement en idées neuves la politique gouvernementale...

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**M. Deachman:** Monsieur l'Orateur, je pourrais terminer dans une minute ou deux. Pourrais-je avoir l'indulgence de la Chambre?

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Je regrette mais il n'y a pas consentement unanime.

**M. Bell:** Monsieur l'Orateur, je crois qu'en vertu du Règlement que nous avons approuvé le député peut terminer sa phrase. Nous le permettons, mais nous n'allons pas écouter pareilles bêtises pendant tout l'après-midi en ce jour qui nous est alloué.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Le député de Vancouver-Quadra (M. Deachman) a la parole.

**M. Deachman:** Monsieur l'Orateur, bien qu'on me permette de finir ma phrase, tous les députés savent qu'il est extrêmement difficile de construire une phrase grammaticale. J'espère qu'on se montrera indulgent. Nous devons reconnaître quand nous venons ici que notre objet est d'étudier le programme gouvernemental et de nous assurer qu'il est le meilleur possible pour servir les intérêts de la population; en outre...

**Une voix:** Point.

**M. Deachman:** ...nous devons apporter au Parlement des idées nouvelles qui permettront l'élaboration de mesures modernes et bénéfiques et, pour cela, il faut beaucoup plus [M. Deachman.]

de collaboration qu'il n'y en a eu pendant la présente législature et beaucoup plus de discipline dans le débat. Il faut une meilleure organisation du travail des comités et de nombreuses améliorations aux méthodes d'embauche et de travail. Ce sont là des défis réels que doivent relever les députés de part et d'autre de la Chambre.

**M. Barry Mather (Surrey):** Monsieur l'Orateur, la résolution présentée par l'opposition officielle a une grande portée. Elle semble traiter de plusieurs sujets. Parfois les motions présentées par les députés qui siègent à droite semble bipennées, comme le nom de leur parti. Même si le nom de mon propre parti comporte deux mots, au moins ce nom n'a rien de contradictoire. Quoi qu'il en soit, je veux me borner à la partie de la résolution qui blâme le gouvernement pour ses mesures arbitraires et sa politique de secret et de réticence. Pour notre part, nous pensons que le gouvernement est réticent et nous avons déjà proposé une mesure comme moyen d'y remédier, en partie.

La raison pour laquelle j'interviens au nom des membres de mon parti, c'est parce que j'ai un bill qui traite de la réticence du gouvernement et des moyens à prendre pour l'éviter. Je veux parler d'un bill inscrit en mon nom concernant l'accès du public à l'information gouvernementale. Bien entendu, je m'intéresse beaucoup à l'information gouvernementale. Parfois, il me semble que l'information et la réticence gouvernementales sont des termes presque interchangeables. Le gouvernement libéral dépense environ 3 millions de dollars par semaine pour l'information gouvernementale, si je ne me trompe surtout pour la publicité. Il les dépense par l'intermédiaire des différents ministères et organismes gouvernementaux, dont beaucoup comptent parmi leurs employés de bons amis à moi, de braves gens qui, dans l'ensemble, tiennent beaucoup à faire du bon travail à leur manière, mais dans quelles conditions! Nous avons le rapport du groupe d'étude sur l'information gouvernementale. Ce n'est pas là le rapport d'un comité de l'opposition, mais celui d'une commission du gouvernement. Le rapport critique sévèrement le cabinet parce qu'il ne donne pas aux députés les renseignements qu'ils réclament en tant que représentants du peuple canadien.

• (5.10 p.m.)

Il est vrai que des dizaines de motions portant production de documents figurent actuellement au *Feuilleton* de la Chambre et que